

# COMPTE RENDU

## COMITE ÉTANG Le 1<sup>er</sup> décembre 2011 Port-Leucate



### Membres PRÉSENTS :

- Monsieur Georges BADIE, Adjoint au Maire, Mairie Le Barcarès
- Monsieur Claude BARTHEZ, Président Association des riverains de Leucate - GIP
- Monsieur Dominique BEAUX, Conseiller Municipal, Mairie Leucate
- Monsieur le Président Georges CONTE, Cave coopérative de Rivesaltes, Fédération de coopération vinicole du Languedoc-Roussillon
- Monsieur le Vice-président Philippe DESLOT, SyCOT de la Narbonnaise
- Monsieur le Maire Jean DESMIDT, Mairie Caves
- Monsieur Gabriel LECAT, Service Eaux et Milieux aquatiques, DREAL - LR
- Monsieur le Maire Michel MONTAGNE, Mairie Saint Hippolyte
- Monsieur Laurent MORAGUES, Agence de l'Eau.
- Monsieur Charles NAVARRO, Administrateur, Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
- Monsieur André PALAU, E.I.D. Méditerranée
- Monsieur Yves PICAREL, Conseiller syndical, PNR Narbonnaise
- Monsieur le Maire Michel PY, Mairie Leucate
- Madame Christine ROQUES, Association ECCLA
- Monsieur Jean-Marc VALLVERDU, Représentant Chambre d'Agriculture de l'Aude
- Madame Noémie VARADO, D.D.T.M. de l'Aude

### Membres EXCUSÉS :

- Monsieur le Président Pierre AYLAGAS, Comité Départemental de Tourisme des Pyrénées-Orientales
- Monsieur Éric BRISSOT, Conseiller Général 11
- Monsieur le Vice-président Didier CODORNIU, Conseil Régional Languedoc-Roussillon
- Monsieur le Directeur Alain COSTE, Comité Départemental de Tourisme de l'Aude
- Monsieur le Premier Prud'homme Alex FABRE Prud'homme des Pêcheurs de Leucate
- Monsieur Frédéric FONGARO, Chambre Départementale de Commerce et de l'Industrie
- Monsieur le Président Vincent GHORIS, Comité Départemental de Voile de l'Aude
- Madame Frédérique GLEIZES-DESMIDT, Adjointe au Maire de Fitou
- Monsieur Serge GORCE, SAGE des nappes Plio-quaternaire de la plaine du Roussillon
- Monsieur le Président Ange GRAS, Syndicat des Conchyliculteurs de Leucate
- Monsieur Sébastien PLA, Conseiller Général 11
- Monsieur le Premier Prud'homme Marc PLANAS, Prud'homme des Pêcheurs de St Laurent de la Salanque

### MANDATS :

- Monsieur le Maire Alain BOUTON, Mairie Treilles
- Monsieur le Vice-président Louis CARLES, Hôtel d'agglomération Perpignan Méditerranée (PMCA)
- Monsieur Bruno CHEVALIER, Service Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, D.D.T.M. des Pyrénées-Orientales
- Monsieur le Président Michel GUALLAR, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- Monsieur José PUIG, Conseiller général 66
- Monsieur le Vice-président Pierre ROIG, Hôtel d'agglomération Perpignan Méditerranée (PMCA)
- Madame Evelyne ROUFFIA, Conseillère communautaire, Communauté de Communes Corbières-Méditerranée

### Personnes PRÉSENTES

- Monsieur Marc BARRAL, Direction de la Ruralité, de l'Agriculture et de l'Économie littorale, Conseil Régional Languedoc-Roussillon
- Madame Anne COURSEILLE, Agence de l'Eau
- Madame Laurence FONBONNE, directrice du syndicat RIVAGE
- Monsieur Alain HALMA, Chambre agriculture 66
- Madame Séverine HUMBERT, Syndicat mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon
- Madame Marie MAILHEAU, chargée de mission SAGE, RIVAGE

### LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT LA CLE SERA RECONVOQUEE

Le comité d'étang est composé des mêmes membres que la CLE mais n'est pas soumis au règles de quorum. Par conséquent le comité d'étang est invité à analyser le bilan/évaluation/perspectives du second contrat d'étang.

### Ordre du jour Comité étang:

- Validation Bilan et Perspective 2<sup>nd</sup> contrat d'étang.

### COMPTE-RENDU DE SEANCE :

#### Procédure (cf. diaporama) :

- Remarque :

Le bilan n'est pas règlementaire, mais reste une exigence du comité d'agrément, il est donc obligatoire. Ce document sera présenté en comité d'agrément, en février, par l'Agence de l'Eau (et non la structure porteuse) à

# COMPTE RENDU

## COMITE ÉTANG

Le 1<sup>er</sup> décembre 2011

Port-Leucate



partir d'une synthèse à fournir avant le 9 décembre.

Ce bilan a été réalisé par un cabinet d'études extérieur (MC2/Ectare), comme demandé par les partenaires financiers. Les différents éléments analysés dans le cadre de ce bilan/évaluation/perspectives concernent :

- La pertinence de la démarche
- Le bilan de la procédure (animation et gouvernance)
- Le bilan technique et financier
- L'efficacité du contrat (comparaison de l'état des milieux avant et après contrat)
- Les conclusion et perspectives pour les démarches à suivre

**Pertinence (cf. diaporama).**

**Bilan de la procédure (cf. diaporama).**

**Bilan technique (cf. diaporama) :**

- Des précisions ont été demandées quant aux opérations liées aux différents niveaux d'achèvement :
  - Terminées (42%) : réfection ou construction de stations d'épuration, réhabilitation de décharge, amélioration des traitements des effluents de caves vinicoles, lutte contre les espèces envahissantes, suivi des récifs...
  - En cours (10%) : limitation de l'impact des eaux pluviales, maîtrise de la cabanisation et du camping sauvage, gestion des zones humides, sensibilisation...
  - Non entamées (41%) : réduction des rejets des serres hors sol, communication sur le partage des usages, équipement du centre halieu-touristique, gestion de la fréquentation (mais toujours d'actualité !)
- Concernant le pourcentage des opérations terminées il y a deux niveaux de lecture : globalement 42% des opérations sont terminées, mais pour ce qui est des opérations de priorité 1 62% sont terminées. Il faut également noter que le pourcentage des actions terminées est de 34% ; une action pouvant être composée de plusieurs opérations.

**Bilan financier (cf. diaporama) :**

- Il existe des disparités entre les financeurs. Cela est notamment du à deux facteurs :
  - les compétences de chacun des partenaires financiers ont été respectées ;
  - certains n'ont pas pu intervenir, car ils s'étaient positionnés sur des actions qui n'ont pas été entamées.
- Les élus soulignent aussi le fait de l'importance de ce type d'engagement comme source de financement pour des opérations sur un petit bassin-versant comme le notre.

**État des lieux du milieu (cf. diaporama) :**

- Certaines améliorations ont été constatées notamment pour ce qui est de la qualité microbiologique et du niveau d'eutrophisation de la colonne d'eau.
- Cependant, de nouvelles difficultés apparaissent. Par exemple pour la conchyliculture l'impact du Dinophysis s'amointrit tandis les problèmes de mortalité dus à l'herpes-virus ont tendance à augmenter avec une mortalité qui ne touche plus seulement les naissains mais également les adultes. Pour résoudre ces problèmes, plusieurs pistes sont explorées à ce jour au niveau national et dans la lagune de Thau, mais rien de concluant n'a abouti jusqu'à présent. Un point d'information est d'ailleurs demandé sur ce sujet, ce qui sera fait dans une prochaine CLE.
- L'impact des pollutions diffuses notamment en période de pluie a fait l'objet de quelques remarques :
  - De manière générale, il serait intéressant de pouvoir quantifier et qualifier les pollutions transférées à l'étang notamment par temps de pluie, pour en connaître les impacts, les origines et pouvoir faire des préconisations pertinentes.
  - La réalisation d'une étude globale concernant l'écoulement des eaux pluviales sur le périmètre du SAGE

# COMPTE RENDU

## COMITE ÉTANG

Le 1<sup>er</sup> décembre 2011

Port-Leucate



avait été programmée dans le contrat mais pas réalisée. Cette réflexion reste prioritaire pour l'Agence de l'Eau qui souhaite qu'une suite soit donnée à cette thématique.

- Des études de transfert ont été menées sur l'étang de Bages-Sigean, les possibilités techniques de procéder au même type d'analyses sur notre étang existent. Cette connaissance de la dynamique de la lagune est jugée comme étant une des premières priorités pour sa bonne gestion.
- Le dernier point abordé correspond aux zones de baignade sur l'étang. À ce jour il n'y a en plus de suivi par l'ARS et les communes de PMCA ne souhaitent pas s'engager sur cette voie qui imposerait des contraintes fortes (suivis, balisages, surveillance...), alors que la mer reste l'attrait principal pour cette activité.

### Validation du Bilan et Perspective 2<sup>nd</sup> contrat d'étang :

**Le Bilan et Perspective 2<sup>nd</sup> contrat d'étang est validé par le comité d'étang.**

Conclusion et remerciements par M. PY.

Il est précisé que tous les documents présentés seront disponibles sur demande auprès du syndicat RIVAGE ou en téléchargement sur le site RIVAGE :

<http://rivage-salses-leucate.fr>.

Les animateurs, le syndicat RIVAGE Salses-Leucate, restent à la disposition de tous les participants pour tous renseignements complémentaires.

Laurence FONBONNE, Directrice :  
04.68.40.59.17 / [rivage@mairie-leucate.fr](mailto:rivage@mairie-leucate.fr)